

Lancement de la campagne « Les Yeux sur la route » en Alsace et en Lorraine

La Profession Transport-Logistique et les services de l'Etat s'unissent pour lutter contre le danger des distracteurs au volant

Le 4 décembre 2014, les Fédérations professionnelles⁽¹⁾, les Comités Régionaux de Formation Professionnelle dans les Transports et la Logistique (CRFPTL) d'Alsace et de Lorraine, et l'Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports (AFT), ont signé une charte de sensibilisation aux dangers représentés par les distracteurs au volant (utilisation du téléphone portable au volant, du GPS, etc.) dans les transports routiers de marchandises et de voyageurs.

Ce vendredi 9 octobre, les services déconcentrés de l'Etat⁽²⁾ vont également signer cette charte de partenariat inter-régionale, marquant ainsi le lancement de la phase opérationnelle du projet baptisé « Les Yeux sur la route ».

La démarche s'articulera autour de 3 actions majeures :

- *Des journées de sensibilisation en entreprise*, dont le programme sera élaboré avec le concours de la DIRECCTE de l'Alsace et de la Lorraine ainsi que des CARSAT Alsace-Moselle et Nord-Est, seront réalisées tout au long de l'année, regroupant conducteurs, exploitants, chefs d'entreprise et nouveaux apprenants. Les entreprises signeront une charte de « non usage du téléphone au volant d'un véhicule ».
Le document unique constituera une base de travail sur l'évaluation des risques routiers liés à l'utilisation de moyens de communication dans le véhicule.
- *Des journées en lycées et CFA du transport et de la logistique* seront programmées tout au long de l'année, à destination des professeurs et des élèves de conduite mais aussi d'exploitation (du CAP au BTS transport et prestations logistiques).
- *Forums métiers ou manifestation en lien avec la prévention routière* :
Chaque semestre, l'AFT échangera avec ses Partenaires (CARSAT, DIRECCTE, PDASR...) afin de connaître les événements à venir en lien avec la « sécurité routière » et participer activement aux animations.

Les distracteurs au volant (utilisation du téléphone portable, du GPS, etc.) ont tendance à se multiplier et sont à l'origine d'accidents de la route. A titre d'exemple, près d'un accident corporel sur 10 est lié à l'utilisation du téléphone portable au volant selon une étude pilotée conjointement par l'INSERM et l'INRETS et [relayée par la Préfecture de Police](#).

Concernée, au même titre que l'ensemble des usagers de la route, la Profession Transport-Logistique s'est mise en ordre de marche pour lutter contre ce fléau. L'enjeu est double :

- humainement d'abord, la vie de conducteurs (et des passagers dans le cadre du transport routier de voyageurs) est menacée par ces dérives,
- au niveau de l'exploitation ensuite, les marchandises et les véhicules peuvent être endommagés, partiellement ou totalement, entraînant des surcoûts conséquents pour les entreprises.

⁽¹⁾ Fédération Nationale des Transports routiers de marchandises (FNTR) Alsace ; Fédération Nationale des Transports routiers de Voyageurs (FNTV) Alsace et Lorraine ; Transports et Logistique de France (TLF) Alsace et Lorraine ; ASLOG Alsace ; URTA (Union Régionale du Transport d'Alsace).

⁽²⁾ DIRECCTE Alsace ; Préfecture du Haut-Rhin pour le PDASR (Plan départemental d'action et de sécurité routière) ; Préfecture du Bas-Rhin pour le PDASR ; Préfecture des Vosges pour le PDASR ; CARSAT Alsace-Moselle ; CARSAT Nord-Est ; Rectorat de Nancy-Metz ; Rectorat de Strasbourg.

CREASSUR et AFTRAL sont également signataires de cette charte.

« Cette charte illustre l'engagement sécuritaire des professionnels du transport de voyageurs et de marchandises. Elle montre qu'avec la mutualisation des moyens, la prévention est un objectif majeur pour tous », souligne Michel Chalot, Président du Comité Régional de Formation Professionnelle dans les Transports et la Logistique (CRFPTL) Alsace, Président du groupe de Transports éponyme et Président de la Fédération Nationale des Transports Routiers de marchandises (FNTR) Alsace.

Un modèle à dupliquer

La campagne « Hygiène de vie et sécurité routière - Prévention des addictions dans le transport routier et la logistique », initiée en 2009 par le CRFPTL Auvergne et l'AFT, est aujourd'hui dupliquée dans 16 régions. Près de 150 000 salariés du Transport-Logistique ont ainsi été sensibilisés aux dangers des addictions. La campagne « Les Yeux sur la route », qui va donc débuter en Alsace et en Lorraine, pourrait suivre ce même modèle de développement dans les années à venir afin de sensibiliser le maximum de personnes sur un enjeu majeur de la Prévention routière.

Pour en savoir plus sur la campagne « Les Yeux sur la route » :

Sophie BOUVIER, Déléguée régionale AFT en Alsace

06 84 50 13 53 / sophie.bouvier@aft-dev.com

A propos de l'AFT :

Grâce à sa coopération avec les pouvoirs publics et en lien étroit avec les professionnels sur l'ensemble du territoire national, l'AFT (Association pour le développement de la Formation professionnelle dans le Transport et la logistique) assure, depuis 1957, une mission générale de développement de la formation professionnelle dans le Transport-Logistique par :

- la mise en œuvre de la politique de formation définie par les organisations professionnelles,
- la signature de conventions avec les différents ministères : Transport, Budget, Education nationale, Travail, Emploi et formation professionnelle, Défense, ainsi qu'avec les régions, et divers grands organismes : Pôle emploi, OPCA Transports et Services, ONISEP, ADEME, KLESIA, CNAMTS...
- l'information des divers publics (en particulier les jeunes et demandeurs d'emploi) et leur orientation vers les métiers du Transport-Logistique,
- le cofinancement des formations Transport, notamment les formations initiales obligatoires,
- la réalisation d'études sur les questions d'emploi-qualification,
- la coopération avec l'Education nationale pour une meilleure formation des jeunes qui se destinent aux métiers du Transport-Logistique.